

Conférence de presse du 11 juillet 2024

Assurer la biodiversité et l'alimentation

Discours de Markus Ritter, président de l'Union suisse des paysans

Nous sommes tous d'accord sur le fait que la biodiversité fournit de nombreux services écosystémiques à l'homme, comme la pollinisation des plantes cultivées. Elle est donc indispensable à l'agriculture. Nous, les familles paysannes, sommes conscientes de l'importance de la biodiversité et prenons notre responsabilité au sérieux. En Suisse, un cinquième de la surface agricole sert à promouvoir la biodiversité, auquel viennent s'ajouter 200 000 ha de surfaces d'estivage riches en espèces. Les exploitations IP-Suisse et Bio Suisse respectent des prescriptions supplémentaires en faveur de la diversité des espèces. Il existe même des exploitations telles que celle de la famille Pfister, qui s'engagent dans le cadre de programmes cantonaux pour promouvoir la biodiversité, comme *Labiola*. Nous, les paysannes et paysans suisses, sommes donc actifs !

Il nous importe avant tout de placer la biodiversité et la sécurité alimentaire dans leur ensemble sur un pied d'égalité. Nous voulons nous assurer de réserver les terres à la production alimentaire aussi à l'avenir. Après tout, nous avons également besoin de nourriture ! Aujourd'hui, nous importons déjà la moitié de quoi couvrir nos besoins. Chaque kilo importé entraîne un besoin de surface supplémentaire quelque part à l'étranger et détériore l'empreinte écologique. Or, les surfaces productives ne sont pas non plus illimitées à l'étranger. Aujourd'hui déjà, les terres exploitables sont rares. Le *landgrabbing*, c'est-à-dire l'accaparement de terres dans des pays fertiles mais pauvres, est d'actualité.

En vue de la votation du 22 septembre, j'aimerais en outre ajouter que nous n'avons pas besoin de compléter la Constitution fédérale pour promouvoir la biodiversité : l'article 2, qui prévoit que la Confédération « s'engage en faveur de la conservation durable des ressources naturelles », suffit. Depuis 2012, la Suisse dispose d'une Stratégie Biodiversité. Celle-ci définit autour de dix objectifs stratégiques les priorités de l'engagement par lequel la Confédération veille à préserver la diversité des espèces, les écosystèmes et la diversité génétique. En 2017, le Conseil fédéral a adopté un plan d'action pour concrétiser cette stratégie.

Comme l'a expliqué Marcel Züger, le déclin des espèces s'est surtout produit entre 1850 et 2000. C'est notamment grâce aux mesures prises par l'agriculture que la tendance s'est inversée. Nous disposons de vastes surfaces en Suisse, dont nous pouvons encore améliorer la qualité pour davantage d'effets positifs. Tant dans l'agriculture qu'en dehors. Agissons. Non pas les uns contre les autres, mais les uns avec les autres.